



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

Bunia, le 10 mars 2023

N/R : N°015/APCDH/CD/2022

Transmis copies pour information :

- A Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo à Kinshasa ;
- Au Représentant des Nations Unies en RDC ;
- Au Chargé des Affaires Civiles de la MONUSCO en RDC

Objet : Transmission de Rapport de Crime de génocide contre le Membre de la communauté Hema en Ituri

A Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies à **New York**

Monsieur le Secrétaire Général,

Par la présente, nous avons l'insigne honneur de venir auprès de votre autorité conformément à l'objet repris en marge.

En effet, dans ce rapport, la communauté hema vous présente son cri de détresse et sa préoccupation par rapport au génocide



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

encours contre elle respectivement de la part des miliciens de la CODECO/Lendu et du FPIC/Bira depuis décembre 2017. Tout en comptant sur votre intervention, elle veut que ce massacre dont elle est victime depuis des années s'arrête.

Nous espérons que le présent rapport retiendra votre particulière attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos sentiments les plus déférents.

Fait à Bunia, le 10 mars 2023

Pour la Chambre de Conseil Hema (APCDH)

Présidence

Commission de Discipline

Commission Judiciaire

Justin MALOBI

Paul MANDRO LOGO

Mé. Jospin SAVO



2



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

RAPPORT SUR LE GENOCIDE ENCOURS CONTRE LE PEUPLE HEMA EN TERRITOIRE DE DJUGU ET D'IRUMU, EN PROVINCE DE L'ITURI, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La Communauté hema voulait vous présenter dans ce petit rapport sa préoccupation par rapport au génocide encours dont elle est victime de la part des miliciens génocidaires CODECO/LENDU et FPIC/BIRA. Tout en comptant sur votre intervention pour y mettre fin.

En effet, ce génocide dont la Communauté hema vous met au courant aujourd'hui, a été décrié et dénoncé par le président Felix TSHISEKEDI TSHILOMBO de la République Démocratique du Congo en juin 2019 et par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en janvier 2020 via son Secrétaire Général et dénoncé dans le rapport de UNOSAPG en date du 23 janvier 2023.

A travers la Chambre de Conseil Hema (APCDH), la communauté hema attend de vous une intervention obligatoire et urgente car elle est abandonnée par le Gouvernement congolais et court le risque de disparaître dans un avenir proche ; cet effacement est effectif : une bonne partie de couche sociale en est informée où les Hema ont déjà perdu des milliers de membres.

I. Géographie :

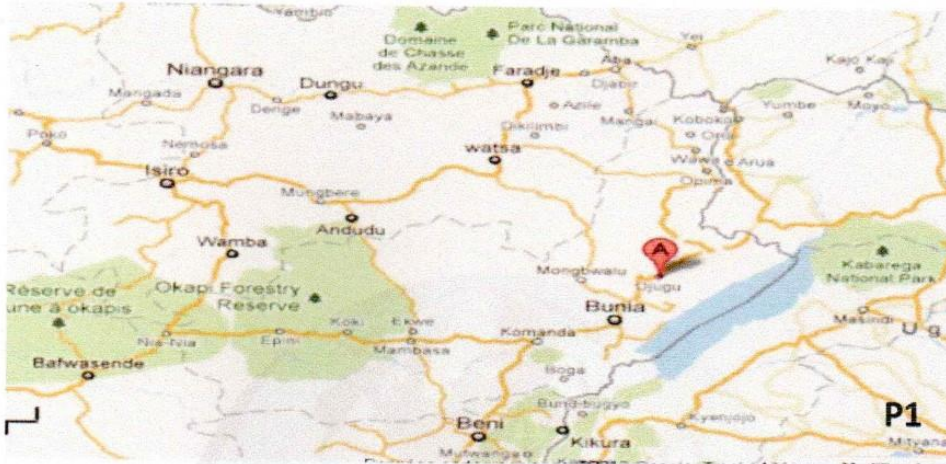
Le territoire de DJUGU est l'un des cinq territoires qui composent la jeune province de l'Ituri issue du démembrement en 2015 de l'ex-province Orientale de la RDC.

Ce territoire est situé au Nord de la ville de Bunia, à une dizaine de kilomètres déjà et est limité plus au nord par le territoire de Mahagi, lequel partage la frontière avec le territoire d'aru et la République de l'Ouganda (P1).



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



Légende : En rouge (A), le chef-lieu du territoire de Djugu dans la province de l'Ituri, (RDC).

Le territoire de djugu est constitué par les principales tribus suivantes : les LENDU regroupés dans 3 Secteurs (Pitsi, Djatsi, Tatsi), les Hema regroupés dans 4 chefferies (Bahema-Nord, Bahema Badjere, Bahema Baguru et Bahema Banywagi), les NDO-OKEBO, les NYALI regroupés dans 2 chefferies (Banyali-Kilo et Tchabi).

Les Lendu et Hema sont les plus peuplés par rapport aux autres, et leurs villages sont chevauchés les uns sur les autres ; ce sont les enclaves.

Territoire d'Irumu, dont territoire de DJUGU au Nord, au sud et à l'Ouest territoire de Mambassa, au Sud-est, la Province du Nord Kivu et au Nord-est, la République de l'Ouganda est habitée principalement de Hema, des Lendu Bindi (Ngiti), des Babira, des Banyali Tchabi et des Balese.

Au territoire d'Irumu, les Hema sont principalement des voisins avec toutes ces tribus. Parmi ces tribus, les Hema avaient de problème avant avec Balendu Babendi qui était déjà terminé dans le temps. Actuellement, les Hema vivent en paix avec Balendu Babendi, chez qui ils fuient aussi certaines atrocités des ADF NALU et de Babira. Malgré tout, il sied de signaler qu'il y a quelques miliciens FRPI de la Communauté de Walendu Bindi qui volent les vaches des éleveurs Hema.

En territoire d'Irumu, les Hema occupent 4 entités : le secteur des Bahema Sud, la Chefferie de Bahema Mitego, de Bahema d'Irumu et celle des Bahema Boga. Ces deux entités : des Bahema d'Irumu, des Bahema Sud sont voisins à celles des Babira.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

Cependant, il y a un grand nombre de villages bira où les Hema cohabitent avec les Bira.





Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

II. 1. Rappels des faits historiques liés aux massacres de Hema par Lendu

Il est de cela 107 ans maintenant que la tribu Hema connaît des atrocités perpétrées par la tribu Lendu, avec laquelle elle partage les mêmes espaces dans le territoire de Djugu. Il s'agit des tueries qui se sont suivies au cours des années suivantes : 1911, 1958, 1975-1978, 1998-2004.

La situation actuelle est le cinquième épisode, après le conflit sanglant de 1998-2004 dans lequel plus de 60 000 personnes ont péri en majorité Hema.

Il est important de noter qu'il a été observé que les différences entre les deux peuples ont été régulièrement exploitées au moment des changements politiques importants qui ont survenus dans le pays.

Quant aux Bira, depuis 2019 leur fils et filles réunis au sein de l'association ZUNANA ciblent les Hema à l'extermination. Une véritable épuration ethnique. Il importe de signaler que le peuple bira était des alliés de Balendu dans le conflit sanglant de 1999-2003 où des Hema avaient perdu plus de 60.000 de ses membres.

Malgré cela, quand les Lendu avaient pris conscience du tort qu'ils avaient commis contre les Hema vers 2004, les Hema le leur avaient pardonné et avaient recommencé la cohabitation. Le même pardon a été aussi accordé aux BIRA.

II. Situation actuelle

Tout a commencé par des tueries isolées entre juillet et décembre 2017 lorsqu'un jeune Hema a été assassiné par un groupe des jeunes lendu dans la localité de Lotsika (groupement Risasi / Chefferie des Bahema Baguru) ce qui a été dénoncé par toute la communauté Hema.

Cependant, très vite de nombreuses autres attaques des différents villages hema se sont poursuivies : des maisons et cases incendiées (P3) ; occasionnant un déplacement massif de la population (P2).

Les miliciens CODECO/LENDU par le massacre systématique contre la Communauté hema en 2017, avec l'objectif d'exterminer les Hema et de les



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya O. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambreconseilhema
@gmail.com



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

chasser du territoire de DJUGU, voire même de la RDC, confisquer leurs biens et piller le reste. C'est ainsi que beaucoup de HEMA sont descendus à Bunia pour s'installer dans des sites de déplacés.

En effet, les mêmes attaques ont commencé en 2019 par le FPIC, composé des Bira avec leurs objectifs : d'exterminer, de confisquer les biens de Hema et de les chasser de la RDC, à l'année 2019 ; les enfants de Bira ont commencé la formation militaire, puis après la formation, ont aussi déclenché le massacre contre les Hema. Voilà, le fait qui a poussé beaucoup de Hema à se réfugier dans les pays voisins comme l'Ouganda et ailleurs. Et ce génocide est en cours contre la Communauté Hema.

Malgré cela, la Communauté Hema n'a pas constitué un groupe armé.

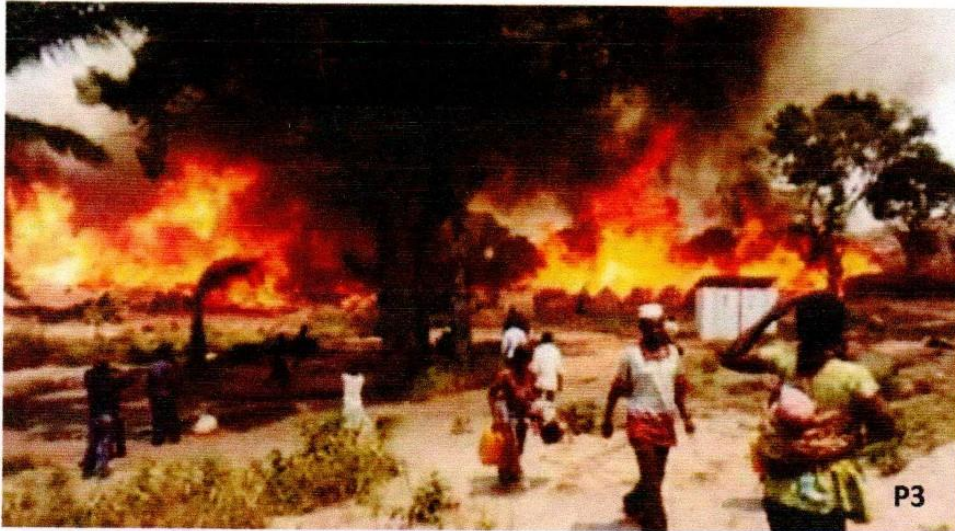


Les déplacés après l'attaque de Maze.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



Des maisons des hema incendiées.

Plus tard, 4 jeunes hommes ont été tués sauvagement par la CODECO à Tchomia, faisant penser à une planification minutieuse du génocide contre la tribu Hema et que l'assassinat du jeune homme n'était que le signal déclencheur.

Les villages et localités Hema sont successivement attaqués : Blukwa, Losa-Ndrema, Kparnganza, Largu, Maze, Mbunja, Dheja, Jina, Drodoro, Mangala (Chele), etc. Signalons également les différentes provocations et attaques isolées qui ont précédés l'évènement (génocide) :

- **Dimanche, 07/01/2018** : Une femme Hema était tuée par un sujet Lendu à Golo dans le groupement Petro, dans le secteur des walendu Pitsi
- **Lundi, 08/01/2018** : Des sujets Lendu venus de Petro ont tué trois vaches des Hema à Bule.
- **Mardi, 16/01/2018** : Une femme Hema d'Angolu allant au marché de Dhendo a été tuée à la machette sur la route. Son motard a été grièvement blessé et a réussi à échapper.
- **Jeudi, 21/12/2017** : L'enlèvement d'un sujet Hema répondant au nom de TISU dont le corps a été finalement retrouvé à Zoo.

Les principales attaques contre les hema avec des lourdes pertes :

1. **Le 03 février 2018** ; attaque à Blukwa par les milices Lendu venus du secteur de Walendu Pitsi et armés des **machettes, couteaux, lances et des armes à feu**, ont tué au moins 23 personnes essentiellement à la machette et à la hâche



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

au niveau de la nuque et plus de cent personnes ont été grièvement blessées. Plusieurs centaines des maisons ont été incendiées et une destruction massive des champs et des pillages systématiques de bétails ont été commis. Ce mode opératoire rappelle celui des milices **Interahamwe** qui ont commis le génocide au Rwanda en 1994. A l'issue de ce crime, deux jours de deuil ont été observés par la communauté Hema à Bunia le 05 et 06 février 2018.

- 2. Entre février et mars 2018**, plusieurs villages de la Chefferie des Bahema Badjere, Bahema Nord, Bahema Baguru et Bahema Banywagi ont été simultanément attaqués et incendiés par les Walendu. Il s'en est suivi des attaques dans la partie Nord de la chefferie des Bahema Nord et Bahema Badjere: il s'agit principalement des villages suivants : MAZE (Ucha), DHEDJA, LIDDA, RULE, SANDUKU, ... où une centaine des Hema ont été massacrés le 1^e Mars 2018 avec 37 personnes sauvagement massacrées à Maze en date du 01 mai 2018.

Les assaillants sont venus de plusieurs villages des Walendu Pitsi, avec une base des combattants dans la forêt de la colline WAGO / Mont Bleu. Ils sont toujours bien armés en armes blanches mais aussi des armes en feu. Certains combattants étaient nus ou en moitié habillés. Leur technique de massacre consiste à couper les victimes (**enfant, femmes et vieillards**) à la nuque ou à la gorge et après, ils mutilent le cadavre (P4, P5, P6, P7).

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



Blessé par arme à feu.

ils enlèvent la langue et le sexe du cadavre pour leur cérémonie diabolique ; cas observé sur le corps d'un sujet Hema tué le 27/02/2018 à Tchele dans la chefferie de NDO- Okebo (P8, P9)



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya G. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Nuri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambreconseilhema
@gmail.com

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



Un corps sans tête mutilé dans la chefferie de Ndo Okebo

3. **Entre le 02 et le 09 février** ; dans la chefferie de Bahema Nord, on a connu le massacre de plusieurs dizaines des morts dans une dizaine des villages de Hema. Nous dénonçons, qu'entre le 02 au 04 Février 2018 ; il y a eu dans les villages de la chefferie de Bahema Nord (autour de Blukwa), le massacre de 23 personnes et 12 personnes ont été grièvement blessées, avec une centaine des cases incendiées et plusieurs biens pillés dont de centaines de bétails par les jeunes de Lendu de Walendu Pitsi. (Source : Communiqué Nécrologique de la communauté Hema/ Ente du 04 Février 2018)

Les Hema (en majorité femmes et enfants) fuient vers Bunia et les centres encore habités. Beaucoup de ces déplacés sont accueillis dans des familles ; il n'y a aucune structure d'accueil mise en place par le gouvernement provincial de l'Ituri. A l'intérieur, sur le terrain des atrocités, les hôpitaux de Jiba, Drodoro, Lita, Fataki sont totalement pillés, le personnel sanitaire étant en débandade.

4. **Le 13 février 2018**, le ministre de l'intérieur du gouvernement central, Ramazani Shadary est arrivé à Bunia et a fait une visite dans le territoire de DJUGU à l'issue de laquelle il a annoncé le déploiement de près de 1000 soldats et policiers pour renforcer la sécurité dans ce territoire de Djugu. « *Dès aujourd'hui, vous verrez des militaires et des policiers. Soutenez-les. Et lorsque*

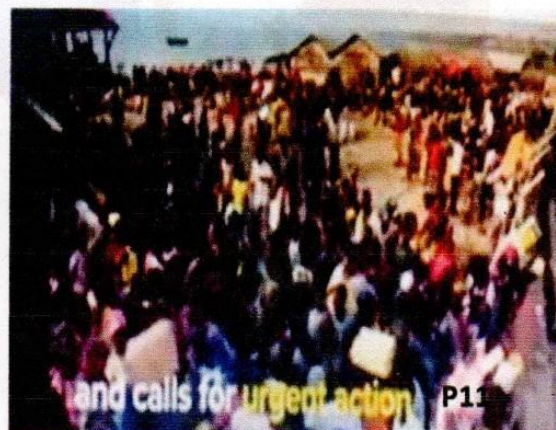


Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

vosre milieu aura retrouvé la paix, regagner vos villages et vous serez sécurisés
»¹,

5. **Le 17 février 2018**, l'ONG de défense des Droits de l'homme Justice Plus basée à Bunia dressait un bilan partiel de 60 morts et plus de 1000 maisons incendiées
6. **Le 27 Février 2018** ; Attaque de Tchele dans la chefferie de NDO- Okebo où les CODECO ont tué sauvagement 18 Hema.
7. **Le 01 mars 2018 : attaque de trois villages de Maze, Mbunja et Dheja** : les milices Lendu ont réussi à tuer 37 personnes ; évènement reconnue par le gouverneur de la province de l'Ituri dans sa déclaration du 03 Mars 2018 sur le lieu. (Radio Okapi du 02 Mars 2018 ;12h41 minutes).
8. Face à cette situation, **Mgr Dieudonné URINGI, l'Evêque du Diocèse de Bunia**, fait une déclaration dans laquelle il dit que cela n'est pas un conflit ethnique mais une déstabilisation du pays par des mains obscures pour des raisons inavouées²
9. **Le 03 au 05 mars 2018 : à partir de 10h00**, il y a eu attaque dans plus d'une dizaine des villages hema dont les plus proches de la ville de Bunia : Sala (15km), Tsunde (12km), Mutumbi (10km), Zago (10km), Nyanda (10km), Dramani (10km), Desande (Katoto), Vara, Bokunzu, Kongo, Logo village.



Le bilan d'incursions a fait un état de 6 morts, plusieurs centaines des cases et maisons incendiées, le pillage systématique des biens, bétails et champs à une échelle inestimable. Il faut noter que les membres de la communauté hema ont

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

eu à fuir avec leurs troupeaux pour se sauver (P10). C'est qui a rétréci le bilan de décès.



Troupeau des vaches en fuite.

Les villages de Hema proches de Bunia (Mandro et Telega) ont été incendiés par les CODECO, Lendu bien armés.

Face à cette situation la population s'est déplacée massivement vers Bunia et en Ouganda où aucune assistance n'est encore arrivée (P11, P12).

Au moins 40 000 personnes sont réfugiées en Ouganda selon UNHCR.

Sur le lac vers l'Ouganda

Selon le rapport d'une évaluation rapide d'UNOCHA sur la situation humanitaire de l'Ituri au 08 mars, au moins 338 784 personnes se sont déplacées de Djugu vers BUNIA, où on note des besoins humanitaires d'urgence pour au moins 350 000

Personnes. Par conséquent, trois grands camps de fortune sont constitués dans la ville de Bunia regorgeant plus de 55 000 personnes.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

Selon les différents médias dont Bunia Actualité, les enfants Lendu sont massivement enrôlés dans leur milices tribale « CODECO » entretenue par leur communauté. Ils sont drogués pour réaliser leur sale besogne³

Selon l'interview accordé à la député Tabu MAKUSI et les élus du territoire de Djugu par la RFI, les enfants de moins de 18 ans sont massivement recrutés dans la milice Lendu et agissent sous l'effet de Drogue (P13). L'armée Nationale et la PNC sur place par la même voie, confirme la présence des enfants (de moins de 18 ans) parmi les assaillants lendu arrêtés lors de attaques contre les Hema dans le territoire de Djugu.



Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Par ailleurs, on observe que les femmes, les enfants et les vieillards sont le plus tués lors des attaques par les milices Lendu⁴ (P4, P6, P14, P15) et nombreuses femmes et enfants ont fui à Bunia et en Ouganda où ils vivent dans des conditions extrêmement difficiles.

10. attaque de la localité Hema de Risasi par les miliciens Lendu dans la nuit du dimanche 11 mars 2018 avec l'assassinat d'une dizaine de personnes dont le chef de localité de Risasi.
11. attaque de 3 villages de la chefferie de Bahema Nord (Kayuba, Joo et Gbi). Dans la nuit du 12 au 13 mars 2018 avec 41 personnes tuées par machettes par les miliciens Lendu⁵

Depuis le mois de Mars 2018, le nombre d'attaques de miliciens CODECO était élevé contre les villages, centres, les sites de déplacés HEMA.

Tout en promettant de vous donner le rapport détaillé de ces attaques en grande échelle et les massacres systématiques de HEMA par les miliciens CODECO/LENDU dans le prochain jour, nous voudrions vous présenter à partir de quelques grands massacres les stratégies qu'adoptent la CODECO/LENDU pour massacrer les Hema, et comment les responsabilités du Gouvernement congolais à travers l'État de siège en Ituri et celle de la Communauté internationale s'y sont failli, pour arriver à tel point que les situations Humanitaires soient très dégradantes.

Quelques cas synoptiques de massacres en grandes échelles par Chefferie depuis 2018 au début du mois de mars 2023 dans les entités hema :

I. En Chefferie des Bahema Nord

Le 08/02/2018, les miliciens CODECO venus de Balendu TATSI, précisément de MASUMBUKO avaient tué 27 personnes Hema, qui toutes étaient des déplacés que les CODECO avaient tué à quelques distances du site de déplacés de TCHE.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Les miliciens CODECO/LENDU ont attaqué deux fois les sites de déplacés de la Chefferie de Bahema Nord.

1. attaque du Site de Déplacés DRODRO : Ce site de déplacés se trouvant à quelques distances du Camp FARDC a été attaqué par les miliciens CODECO/LENDU en date 21 janvier 2021. Les miliciens venus de Balendu DJA'TS y avaient tué 29 personnes, toutes de personnes déplacées. Ce jour-là, on avait connu aucune intervention de FARDC.

2. attaque du site de déplacés IVO : Ce site de déplacés a aussi été attaqué après quelques jours de l'attaque du site de déplacés de DRDRO proche. Les miliciens CODECO/LENDU venus toujours de Walendu DJA'TS et de Walendu TATSI y avaient tué 22 personnes Hema en date du 28 Novembre 2021.

Ces massacres sont tout simplement cités en titre ulistratif en laissant beaucoup d'autres carnage que les miliciens CODECO/LENDU ont fait en Chefferie de Bahema Nord : à KATOTO, deux fois à LARGU, à JISSA, à BLUKWA, à Rule, à Angoli, à NGAZBA, du côté de BERUNDA, à MBOGi,...qui ont coûté la perte de vie des personnes Hema.

II. En Chefferie de Bahema Badjere:

En titre illustratif, nous voulons vous exposer quelques cas pour vous réaliser comme nous que c'est vraiment d'un Génocide.

1. Massacre de hema au village LOKO

C'était à la date du 17/3/2019 que les miliciens venus de Balendu PI'TS et de Balendu DJA'TS avaient tué 27 personnes Hema.

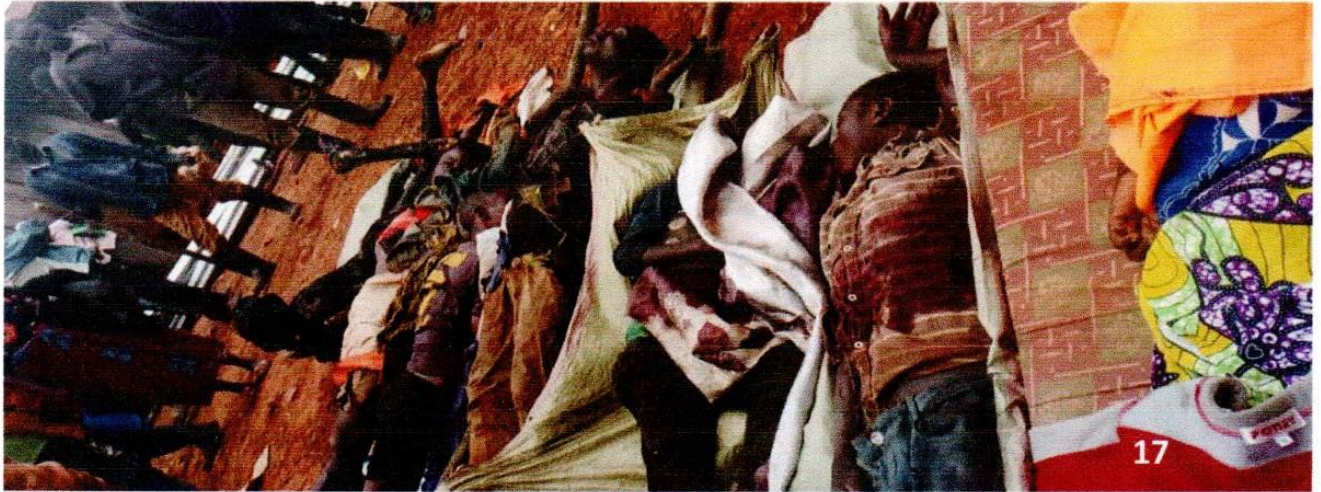


2. 07/08/2022, les miliciens ont massacré 16 HEMA aux villages HEMA AKWE et JIMBU dans le groupement DHEGO en Chefferie des Bahema Badjere

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



3. En date du 09/09/2022, les miliciens CODECO/LENDU venus toujours dans le secteur des BABENDI ont massacré 19 Hema au village Mbidjo toujours au groupement DHEGO en Chefferie des Bahema Badjere.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



19

4. En date du 03 au 10/12/2022, les miliciens CODECO venus toujours des BABENDI ont massacré 4 Hema dans le village MBIDJO du groupement DHEGO.
5. En date du 12/02/2023, les miliciens CODECO venus toujours des BABENDI ont tué 9 hema dans des villages situés au tour du Centre Mbidjo, cela sans compter les cas isolés de massacre du groupement DHEGO.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



6. Massacre des déplacés au Site Plaine Savo

Ce massacre avait été fait par les miliciens CODECO/LENDU venus du Secteur des Walendu DJA'TS. Ce jeudi 01/02/2022 vers 22h00 pour coûter la vie à 62 déplacés Hema. Ce jour-là, deux Hema ont été kidnappés. Ils sont jusqu'aujourd'hui restés sans trace.

7. Massacre des déplacés au Site de LODDHA

C'était en date du 09/05/2022 que les miliciens CODECO/LENDU venus du secteur des Walendu PI'TS avaient massacré 14 déplacés dudit site. Les enfants tout comme les vieilles personnes ont été découpées comme de viandes près de la base de la Monusco.





Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

8. massacre des déplacés au Site Plaine Savo

Pour la deuxième fois, les miliciens CODECO/Lendu ont massacré les déplacés Hema au site Plaine Savo en date du 19/01/2023. Ce jour-là, la CODECO a massacré 7 déplacés dans ledit site. C'était une grave surprise car les déplacés de ce Site Plaine Savo se préparaient à célébrer le premier anniversaire de leurs frères et sœurs à la date du 01/02/2023.

Tout cela montre que les miliciens CODECO ont une intention totale d'exterminer les Hema.

9. En date du 23/02/2023, les miliciens CODECO/Lendu ont tué 3 mamans déplacées du site LALA de la Chefferie Bahema Badjere dans leurs champs au village BOBBA dans le groupement DHEDJA.



Il est à souligner que, Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres grands massacres, voire même des cas isolés de massacres en Chefferie de Bahema Badjere. Les CODECO ont tué de Hema au village DJAIBA, à DONGA, à TSA, à LENGA, à DHEDJA, à DAR, à BOBBA, BGADO, BASSA...

La Chefferie des Bahema Badjere est Complètement détruite.

Les 6 groupements de ladite Chefferie sont détruits. La population de Chefferie des Bahema Badjere sont concentrés dans des sites de déplacés au tour du Centre de BULE, de Fataki et de MBIDJO.

III. En Chefferie des Bahema BAGURU



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya O. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



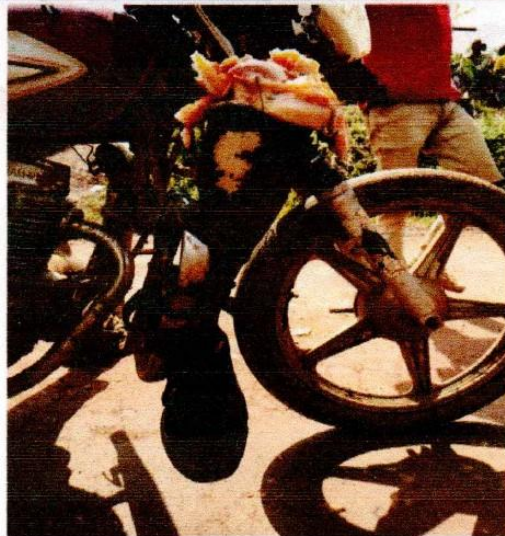
chambreconseilhema
@gmail.com



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

1. En date du 31/01/2023, les miliciens génocidaires CODECO venus du secteur des Walendu Tatsi ont massacré 9 personnes toutes Hema dans leurs champs précisément près de la localité de RISASI.



2. En décembre 2022 :



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya O. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambreconseilhema
@gmail.com



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

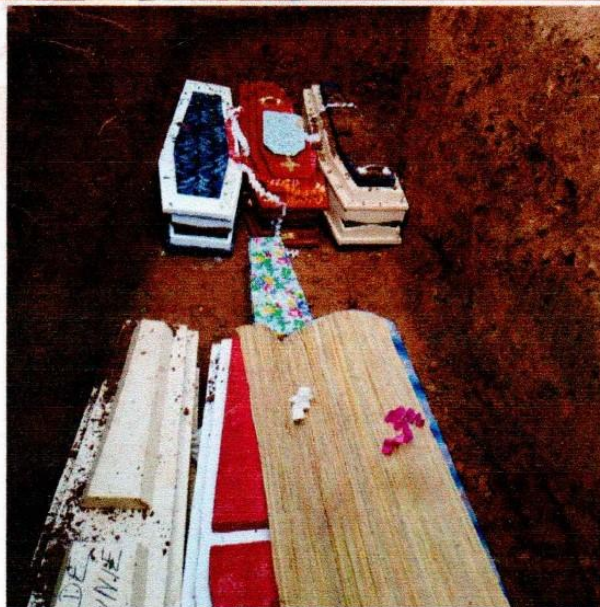
Autour du Centre de GINA, les miliciens CODECO ont tué les déplacés du site GINA dans leurs champs qui sont enterrés dans une des fosses communes de Bahema BAGURU.



Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya O. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambreconseilhema
@gmail.com



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

IV. En Chefferie de Bahema BANYWAGI

1. En date du 10/03/2018, les miliciens CODECO ont massacré 21 personnes toutes Hema au groupement NGBAVI.
2. Le 19/06/2019 les CODECO ont massacré 5 personnes hema au village Bukpa.
3. En date du 21/06/2019, toujours dans le village Bukpa, les miliciens CODECO ont tué 6 personnes Hema.
4. C'est en date du 13/01/2023 que les miliciens CODECO ont fait un grand carnage en Chefferie de Bahema BANYWAGI précisément au village NYAMAMBA qui avait coûté la vie à 34 sujets Hema.

Cependant, on continue à trouver d'autres corps qui n'ont pas été enterrés ; pour dire que le bilan est au-delà de 34 personnes tuées.



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya G. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambredeconseilhema
@gmail.com



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



Le panorama synoptique que nous avons présenté sur le massacre ciblé de la communauté hema en territoire de DJUGU. Dans le prochain rapport nous vous fournirons le détail par rapport au problème humanitaire que traversent les Hema en Ituri, à territoire de Djugu et Irumu n'est pas exhaustif.

Des centaines de villages rasés, un nombre important de gros et de petits bétails pillés. Des écoles, des marchés, des hôpitaux, des églises... sont détruits.

Les personnes qui ont échappé aux massacres génocidaires des miliciens CODECO/LENDU meurent au jour le jour dans des sites de déplacés à cause de leur non-assistance régulière par les Humanitaires. Ils n'ont pas de soins médicaux adéquats de leur nombre, ils n'ont pas à manger. Ils ne peuvent même pas faire un petit mouvement dans leurs champs de peur de se voir tués par les miliciens CODECO qui ne cessent de ravager leur champ.

Non dans des sites de déplacés où ils vivent, leur sécurité n'est pas rassurée jusqu'à présent. À tout moment, les CODECO peuvent les y massacrer.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

Les routes d'approvisionnement des grandes agglomérations dont la Ville de Bunia, sont tantôt bloquées ou fermées par ces miliciens.

La statistique des déplacés qu'on enterre chaque jour aussi ne pas à négliger. Comme les CODECO tuent, les problèmes humanitaires auxquels les sont imposés aussi tuent. L'espoir de retour des milliers de réfugiés HEMA se retrouvant en Ouganda est dubitatif, car mêmes les déplacés à interne sont privés de retourner dans leurs villages qui souvent ne sont même pas plus loin de 5km.

III. Massacre du peuple hema par les miliciens FPIC/BIRA dits Chini ya Kilima

Comme insinué ci-haut, les miliciens FPIC/BIRA massacrent systématiquement les Hema dans les deux Chefferies des BAHEMA en territoire d'Irumu, dont la Chefferie de Bahema Sud et d'Irumu.

Les miliciens FPIC dits Chini ya Kilima se sont livrés aux massacres de Hema, de destructions de leurs biens et au pillage de leurs bétails depuis 2020. Ils ont la même intention d'exterminer et d'épurer la tribu HEMA vivant en Ituri. Leur stratégie de massacrer et de tuer ne s'écarte pas de celle des miliciens génocidaires CODECO/LENDU.

Au fait, les miliciens CODECO et les miliciens FPIC sont des grands alliés pour exterminer les Hema. Ils collaborent et beaucoup de fois opèrent ensemble.

Quand la majorité de HEMA ont fui du territoire de DJUGU depuis 2017 en territoire d'Irumu pour être installés comme des déplacés dans de sites, directement les fils et filles de la Communauté Bira se sont constitués en groupe armé toujours pour massacrer les Hema. Voilà, ce qui a fait que beaucoup d'entre les HEMA venus de DJUGU avaient pris le risque de se réfugier en Ouganda.

Comme rappel, tous ces deux miliciens de la Communauté Bira et de la Communauté Lendu n'ont cessé de tuer et de piller les Hema.

A chaque instant, les HEMA sont tués par ceux derniers. Celui qui a échappé à la machette ou fusil de CODECO est encore sujet à tuer par les miliciens FPIC.



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya G. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambreconseilhema
@gmail.com



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

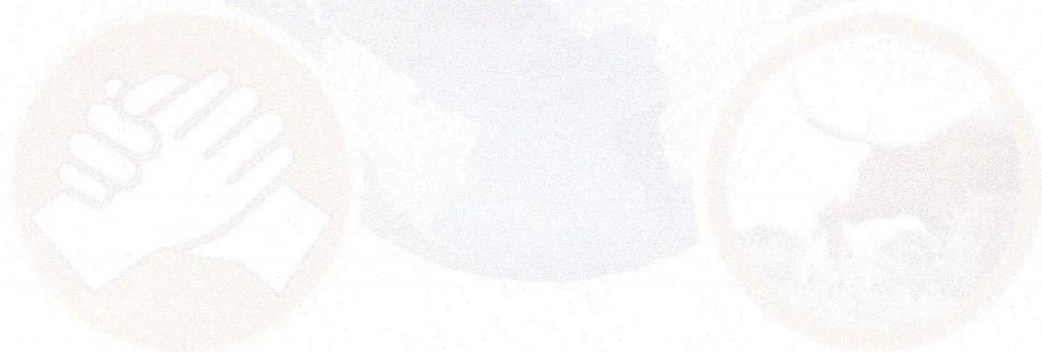
Chambre De Conseil Hema APCDH

Avec la complicité du Gouvernement de l'État de siège en Ituri, qui après la signature de cessez-le-feu leur a dit de revenir en ville de Bunia, nous avons enregistré au tant de Hema tués par ces milices dans des périphéries de la ville de Bunia.

A titre illustratif, nous voulons donner quelques cas pour montrer que les miliciens FPIC font aussi le génocide contre la Communauté Hema.

1. En date du 27/03/2021, les miliciens FPIC ont découpé une dizaine des vaches de Hema en Chefferie de Bahema d'Irumu.

2. Dans la localité de Nyara situé à 1 km du village SHARI dans le Groupement TSERE, les miliciens FPIC avaient tué sauvagement 12 personnes Hema à la date du 20/4/2021. Ces personnes ont été enterrées dans une fosse commune au village de SHARI.





Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



3. En date du 15/11/2021, les mêmes miliciens FPIC sont allés massacrer les Hema au village TCHABUSIKU toujours dans le groupement TSERE. Ce jour-là, les miliciens FPIC ont massacré 19 sujets Hema, les autres ayant été brûlés vifs dans leurs maisons.

Ce qui continue à étonner tout le monde est que les militaires FARDC dont la base ne se situe qu'à 5 km du lieu de crime n'avaient pas fait d'intervention pour protéger ces pauvres Hema. Les miliciens FPIC avaient opéré jusqu'au petit matin sans être inquiétés par qui que ce soit, et se sont retirés eux-mêmes.



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH



Photo Joël K.



Photo Joël K.



4. En date du 16 Mars 2022, les miliciens FPIC ont massacré 5 sujets Hema à MURUBYA dans le groupement de SOTA-BADIA et ont pillé 250 vaches de cette population.

5. Le 03/02/2023, les miliciens FPIC ont attaqué le village MAYITATU, groupement BASILI en Ituri, territoire d'Irumu. Ces miliciens venus de MAKABO ont abattu 41 vaches et ont pillé 110 vaches d'un bouvier Hema KASWARA, toujours à la destination de MAKABO.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



6. A la date du 07/03/2023, les miliciens FPIC ont attaqué le village TINDA de BAHEMA d'Irumu vers 11h00. Ils ont eu à couper une dizaine de vaches d'un bouvier hema, puis ils ont apporté le fils du bouvier du nom JUSTIN KWONKE, qui jusqu'à présent n'est pas encore retrouvé.



Ce n'est pas tout ce que les miliciens ont commis comme crimes de Génocide contre les Hema en Ituri, territoire d'Irumu. Il y a autant de cas que nous allons vous citer

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

dans notre rapport prochain avec tout le détail. Les FPIC aussi ont massacré beaucoup de Hema comme les miliciens CODECO/LENDU. Ils ont incendié des villages qui jusqu'à présent restent déserts. Ils ont coupé et pillé beaucoup de vaches et d'autres biens de valeurs de Hema. Ils ont massacré les Hema à MUMU, à PEKA, à MIALA, à MUGA, à MWANGA, ...

Le Massacre des sujet Hema, pillage de leurs biens, leurs déracinements de leurs villages ou de leurs concessions se font par les miliciens FPIC/BIRA le font au su et au vu du Gouvernement congolais.

Jamais le Gouvernement congolais ou de l'État de siège ne prend à compte les alertes données par la population. C'est après beaucoup de retard que les miliciens FPIC ayant opéré s'étant même retiré que les militaires de FARDC interviennent.

Si l'on compte autant de personnes tuées, déplacées ou réfugiées ; autant de valeurs de biens de valeur détruits, autant de villages détruits par ces miliciens FPIC, c'est tout simplement à cause de l'irresponsabilité et de l'incompétence du Gouvernement de l'État de siège et de la Communauté internationale représentée par MONUSCO en RDC.

En effet, la population avait très bien averti le début de recrutement et de formation de ces miliciens dans la région de chini ya kilima vers la localité de Nyakunde. Mais aucune considération n'avait été accordée aux alertes de population, qui même avait situé là où se formaient ces miliciens

MOBILES DES MILICIENS GENOCIDAIRES CODECO ET FPIC POUR L'EXTERMINER LES HEMA

Historiquement, les colonisateurs qui ont traversé et qui avaient colonisé la province de l'Ituri, disposaient de grande connaissance sur les caractéristiques de chaque peuple occupant de l'Ituri.

C'est cette connaissance qui a guidé les colonisateurs dans la division administrative, religieuse, économique et ouvrière de l'Ituri.

C'est ainsi, à la fin de la colonisation, les colonisateurs avaient opté de vendre leurs concessions aux Hema, et les autres abandonnées par les colonisateurs furent vendues en grande partie aux Hema qui sont naturellement des éleveurs, agriculteurs et commerçants. Signalons par ailleurs que le peuple Lendu fut travailleur.



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

C'était le peuple Lendu qui devait servir de mains d'œuvres pour l'entretien de la route, travaux de construction des infrastructures administratives, scolaires, sanitaires, les travaux dans des concessions, d'exploitation agricole et élevage.

Cette qualification du peuple Lendu faisait suite à ce qu'il veut travailler pour les autres dans le but d'être salarié et aussi pour vivre de salaire.

C'est un peuple qui n'a pas d'esprit d'épargne. Il vit quotidiennement de la peine de ses ouvrages.

De la même manière, au Sud de la ville de BUNIA, nous avons le peuple Bira qui a presque des caractéristiques similaires à celles du peuple Lendu, car plus il est focalisé sur la croyance mystico-religieuse qui fait qu'il vive du salaire des travaux qu'il exécute pour les autres, d'autant plus que le peuple Bira craint de disposer des richesses, de faire des études importantes, d'avoir de grandes fonctions de responsabilité sous peine d'être tué par les sorciers de sa famille.

Pour toutes ces raisons, le peuple Bira à majorité se focalise à travailler comme mains-œuvre.

Le peuple hema à la différence du peuple Lendu et Bira est qu'il est un peuple administrativement organisé, respectueux...qui se focalise principalement sur le projet de développement (à court et à long terme) avec l'esprit d'épargne pour sauvegarder l'avenir. Grâce à ces caractéristiques, le peuple hema a hérité le projet du développement que conduisaient les colonisateurs nomment les concessions d'exploitation agricole, concessions d'exploitation minière, les zones de pêche et d'élevage, ...

Ce projet de développement fonctionnait avec les mains d'œuvre de Bira et de LENDU. Ces mains-œuvre sont passées automatiquement sous l'administration de nouveaux concessionnaires, qui étaient à majorité des Hema.

Comme les LENDU et les Bira n'avaient pas voulu considérer les Hema aux mêmes pieds d'égalité que les blancs, voilà ce qui va accroître la haine du complexe d'infériorité au cœur de Lendu et Bira, car bien avant même, les hemas n'avaient pas le même rang économique et social.

Cette haine tient lieu depuis 1911.



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

C'est ainsi qu'à cause de cette haine grandissante, les Lendu ont déclenché les opérations de massacre contre les Hema à 1999 avec l'objectif principal d'éliminer les membres de la Communauté Hema, de confisquer et de détruire leurs biens. Ce massacre qui a duré approximativement 5 ans a tué plus de 60000 HEMA, ayant occasionné le pillage et confiscation de beaucoup de concessions des éleveurs hema. Ces concessions sont jusqu'à présent exploitées par les Lendu.

13 ans après, les Lendu et les BIRA se sont concertés pour attaquer conjointement les Hema en territoire de DJUGU et d'Irumu. Ces attaques et massacres, les Lendu et Bira le font à présence de toutes les Institutions de la République Démocratique du Congo et à présence de la Communauté internationale. Ces massacres et attaques continuent jusqu'à présent.

Voici les raisons qu'avancent les Lendu et les Bira(génocidaires) :

- Les Hema ne sont pas originaires de la République Démocratique du Congo. Les Hema sont tantôt selon eux des rwandais, tantôt ougandais et tant des éthiopiens.
- Ils disent ce sont HEMA qui cherchent à balkaniser la République Démocratique du Congo.
- Ils accusent les HEMA d'être collaborateurs de M23.
- Pour bien exécuter les exterminations de Hema, les Lendu et les BIRA se sont constitués en des groupes mystico-religieux disposant des armes à feu et des armes blanches.

De la responsabilité Pénale de l'Etat Congolais via l'Etat de siège en Ituri et de la MONUSCO dans les crimes commis contre les membres de la communauté Hema en ITURI

L'article 4 de l'Ordonnance N° 21/016 du 3 mai 2021 portant mesure d'application de l'Etat de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo donne injonction aux autorités militaires et

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

policières nommées à la tête des provinces sous l'Etat de siège de respecter la dignité humaine, de respecter la vie et la propriété privée.

Mais les crimes commis contre les membres de la Communauté Hema sous le règne de l'Etat de siège sont uniques par leur ampleur. Il s'agit de la destruction systématique des villages et entités politico – administrative Hema. Les survivants des massacres sont regroupés dans des sites de déplacés où ils sont facilement massacrés à grande échelle. Le tableau ci-dessous donne juste une illustration de méthode et légèreté dans le chef des autorités de l'Etat de siège face au massacre de Hema.

Date	Village/groupement/chef ferie	Durée d'attaqu e	Distance entre le village attaqué et le camp militaire FARDC	Observati on
09/04/20 21	Groupement BELIBA B / BAGURU	1 mois	8 km de la base Régiment militaire 3202 de MASUMBU KO du colonel	Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages,

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

			MUSEKURA BAHATI Joseph	pillage des biens de la population
10/04/20 21	Groupement DIROKPA B / Nord	3 mois	Entre 8 à 9 km de la base Régiment militaire 3202 de MASUMBU KO du colonel MUSEKURA BAHATI Joseph	Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des biens de la population
23 / 05 /2021	Groupement UCHA B / Nord	Destructi on progressi ve et massacre s pendant plus de 6 mois	13 à 15 km de la base Régiment militaire 3202 de MASUMBU KO du colonel MUSEKURA BAHATI Joseph	Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

				biens de la population
23 /05 /2021	Groupement DHEDJA B / BADJERE	2 mois	22 à 24 km de la base Régiment militaire 3202 de MASUMBU KO du colonel MUSEKURA BAHATI Joseph	Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des biens de la population
27 /05 /2021	Village DII en Groupement LOSSANDREMA B / Nord	Plus de 3 mois	Position militaire FARDC à JOO et NYAMAMB A	Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des biens de la population

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

<p>04 / 01 / 2022 07 / 01 / 2022</p>	<p>Village TSIBU ; Groupement GALI / Village MBUDJONA ; Groupement NGL'E B / BADJERE</p>	<p>Destructi on et massacre s au moins 1 mois</p>	<p>2 km avec la position militaire FARDC et 5 à 6 km avec le camp militaire des Casques Bleus de la MONUSCO de BULE</p>	<p>Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des biens de la population</p>
<p>14 / 01 / 2022</p>	<p>Village SALO et le chef-lieu de la chefferie de BAHEMA BADJERE</p>	<p>1 mois</p>	<p>12 km avec la position militaire FARDC et 17 à 18 km avec le camp militaire des Casques Bleus de la MONUSCO de BULE</p>	<p>Aucune intervention militaire pour arrêter les massacres, destruction des villages, pillage des biens de la population</p>



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

C'est pour cette raison que la Chambre de Conseil Hema (APCDH) pense que le site des déplacés qui est l'unique endroit de refuge pour les membres de la Communauté Hema est devenu un piège, et un lieu où les massacres de ses membres sont librement commis contre eux, un lieu où un survivant qui échappent à la machette est abandonné à la faim, un lieu d'horreur où sont regroupés les enfants Hema expressément pour les priver de l'éducation scolaire et familiale, dans le but d'en finir avec leur futur. Il s'agit là, d'une planification savante, avec l'intention manifeste de rayer les membres de la Communauté Hema de la société humaine ; la faire disparaître à jamais.

C'est ainsi, qu'après les massacres et les destructions des villages Hema tels que présentés dans ce petit tableau à titre d'exemples, ont commencé au mois de novembre 2021 les massacres des déplacés à travers les différents sites où vivaient les membres de la communauté Hema qui avaient échappé à la mort dans leurs villages de provenance.

Massacre de déplacés le 1^{er} février 2022 au site de la plaine SAVO a NGLÉE et le 9 mai 2022 au site de Lodda

Par sa lettre N° 01/0742/PROGO/PI/2021 du 29 décembre 2021, Numéro de Classement 013, le Gouverneur Militaire de la province de l'ITURI, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johnny avait donné des injonctions claires pour occupation temporaire d'un terrain dans la plaine SAVO qui servirait comme site et pour construction d'abris d'urgence à BULE en faveur des déplacés survivants de massacres planifiés par la CODECO Lendu.

Partant de cette lettre, la Chambre de Conseil Hema (APCDH) pense que le Gouverneur de la Province de l'ITURI, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny avait pris conscience du danger de



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

l'hébergement, dans le site de déplacés de la plaine SAVO, de 40085 survivants des massacres perpétrés par la CODECO.

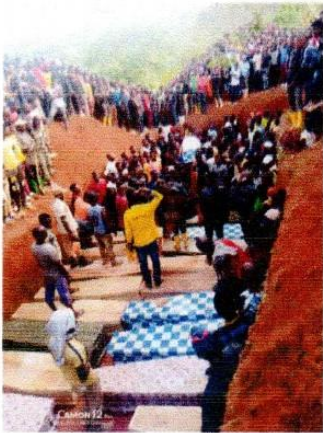
Faut-il le rappeler, par la lettre N° 323/04101/CBB/JRDKL/006/2022 du Chef de la Chefferie de BAHEMA BADJERE adressé à l'Administrateur Militaire du territoire de Djugu, le Colonel MABOSSO ASSAMBA Jean-Ladis, dont la copie fut réservée au Gouverneur de la Province de l'ITURI, ce dernier (à savoir le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johnny) était bel et bien au courant des **crimes grave contre l'humanité** qui se préparaient contre la population de la Chefferie des BAHEMA BADJERE.

C'est pourquoi, la Chambre de Conseil Hema estime que les malheureux événements du 1^{er} février 2022 qui occasionnèrent les massacres de 62 déplacés dans le site de la plaine SAVO relève de la **négligence** du Gouverneur de la Province de l'ITURI, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johnny. (Photo ...)

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema



Dans le but d'éviter le massacre des déplacés, une délégation des représentants du site de la plaine SAVO a rencontré en date du 31 janvier les autorités militaires des CASQUES BLEUS afin de demander de protéger leur site qui était visé par l'attaque de la CODECO Lendu. Rappelons que le lendemain en date du 1^{er} février 2022 la même CODECO était en pleine action de recherche des membres de la communauté Hema à 7 km du site de la plaine SAVO



SIEGE SOCIAL
Commune: Mbunya G. Ngezi, AV.
Kamanyola, NO 4 Bunia, Province
Ituri, R.D.C



R.D.C +243 817731759,
UG, +256 709 952134



chambredeconseilhema
fb@gmail.com

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

dans le village SALO. Pour apaiser l'esprit des déplacés du site de la plaine SAVO qui voyaient leur mort venir, les CASQUES BLEUS de la MONUCO avaient promis l'intensification de patrouille nocturne. Malheureusement le pire est arrivé sans que cette patrouille ait eu lieu comme promis.

Il importe de souligner que durant toutes les opérations des massacres des déplacés Hema sur le site de la plaine SAVO aucune intervention militaire FARDC ne fut constatée alors qu'un camp militaire se situait à 360 mètres seulement dudit site.

En outre, les deux personnes kidnappées lors des massacres des déplacés du site de la plaine SAVO le 1^{er} février 2022 ne sont jamais retrouvées jusqu'à aujourd'hui, en l'occurrence Madame Marie GBODHA Jeanne âgée de 52ans et MACHOZI SINENO Rosine âgée de 19 ans.

Ceci montre clairement que le Gouverneur militaire, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny, a trouvé dérisoire la mission et les injonctions qui lui ont été données par le Président de la République à l'article 4 de l'Ordonnance N° 21/016 du 3 mai 2021.

Voilà pourquoi, malgré les crimes contre les déplacés du site de la plaine SAVO, crimes les plus odieux qui ont terni la réputation de la République Démocratique du Congo, d'autres massacres horribles seront de nouveau planifiés et commis le **9 mai 2022**, soit 3 mois seulement après la plaine Savo, contre les déplacés du **site LODA à FATAKI**, ôtant la vie à 14 personnes déplacés et faisant 12 blessés. Aucune intervention militaire n'avait été faite par les FARDC dont le camp était situé seulement à 1 km au moment de l'attaque et ni par les CASQUES BLEUS de la MONUSCO dont le camp militaire est situé à 4 km seulement de LODA.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

On retient que ce site de déplacés contenait au moment des faits 1667 ménages avec un nombre total de 8562 personnes déplacées dont les massacres avaient principalement visé le Bloc 17.



Massacres au site des déplacés de DRODRO le 21 novembre 2021, de CHEE le 17 novembre 2021 et de IVO le 28 novembre 2021

C'est une vérité bien connue que les attaques contre le site des déplacés de DRODRO ont été précédées de nombreuses actions de la CODECO lendu contre les villages Hema (cf le tableau à la page 3, 4 et 5). Quels que soient les justificatifs que l'on en donne, on peut difficilement soutenir que les massacres de 32 Personnes dans le site de DRODRO aient été brusque et imprévisibles.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Le regret exprimé par la Chambre de conseil Hema (APCDH), c'est la non-intervention du Régiment militaire 3202 de MASUMBUKO du Colonel MUSEKURA BAHATI Joseph situé seulement à 3 km du site attaqué, malgré plusieurs rumeurs qui ont circulé quelques jours avant les massacres des déplacés dans ce site de DRODRO.

Déjà les premières tentatives des attaques contre le site de déplacés de DRODRO ont eu lieu le mercredi 17 novembre 2021 avec l'apparition sur la Colline TATA de plusieurs Lendu de CODECO, qui ont tiré de nombreux coups de balle en direction du site de déplacés de DRODRO. Une autre tentative d'attaque aura lieu dans la nuit du vendredi 19 novembre 2021, tentative déjouée grâce aux tirs de sommation des Casques Bleus de la MONUSCO. Toutes ces tentatives d'attaque contre le site de déplacés de DRODRO avaient bel et bien été régulièrement signalées à l'autorité militaire du régiment 3202 de MASUMBUKO Colonel MUSEKURA BAHATI Joseph.

Constatant qu'aucune disposition sécuritaire n'était prise malgré les menaces d'extermination des déplacés, les habitants de ce site commençaient à faire mouvement chaque nuit pour éviter le pire.

Et c'est finalement en pleine journée, vers 15h00 de l'après-midi, que l'attaque des CODECO Lendu du **dimanche 21 novembre 2021** va s'opérer, et cela à l'absence de toute intervention militaire. Bien plus, même les militaires dont la position était située à la courbure de l'Institut TIIBANGA de DRODRO (soit 200 mètres seulement du site) furent retirés par le Colonel MUSEKURA BAHATI Joseph du régiment 3202 de MASUMBUKO quelques heures avant l'attaque. Tout ceci prouve à suffisance que les massacres des déplacés du site de DRODRO étaient bel et bien planifiés.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

La Chambre de Conseil Hema (APCDH) n'oublie pas de mentionner que c'est dans les mêmes circonstances de temps et de lieu qu'ont eu lieu les massacres de :

- **17 novembre 2021** de **15 personnes** déplacées au site de TCHEE
- **28 novembre 2021** de **22 personnes** déplacées dans le site IVO dans la localité de NDJALA.

C'est ainsi que le site de RHOO, qui comptait 24000 personnes déplacées, a enregistré d'importants mouvements d'entrée, jusqu'à atteindre le chiffre de 74000 personnes déplacées. C'est après les massacres des déplacés sur le site de DRODRO le 21 novembre 2021 que s'est produit ce qui mérite d'être qualifié de **traitement inhumain**, à savoir **la non-assistance de ces milliers des déplacés par les Humanitaires**, sous prétexte que les CODECO lendu avaient bloqué tous les axes routiers, empêchant ainsi les Humanitaires de porter secours aux déplacés. Il a fallu attendre la **dénonciation par la Chambre de Conseil Hema (APCDH) de cette situation devant la presse le 11 décembre 2021** pour finalement attirer l'attention sur les personnes déplacées du site de RHOO.

Massacre de la population civile Hema en date du 15 novembre 2021 à CHABUSIKU par le BIRA de CHINI YA KILIMA

CHABUSIKU est un village Hema situé dans le Groupement TSERE à seulement 9 km de la zone opérationnelle des FARDC située à TSERE, à 17 km de la Ville de Bunia et à 12 km de l'Aéroport de Bunia.

Ceci prouve à suffisance que le Gouverneur-Militaire LUBOYA N'KASHAMA Johny n'a aucune volonté de protéger les vies humaines si **17 personnes** peuvent être massacrées et le **village entier de CHABUSIKU incendié** à une telle proximité de la zone opérationnelle militaire de l'ITURI.

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

La Chambre de Conseil Hema (APCDH) constate avec grand regret que les autorités de l'Etat de siège de la Province de l'ITURI ont échoué dans la mission que le Président de la République leur a confiée par son Ordonnance **N° 21/016 du 3 mai 2021**.

La Chambre de Conseil Hema (APCDH) porte à votre connaissance que la population civile de la Communauté Hema est victime d'une violation grave des principes fondamentaux des Droits Humanitaires Internationaux. Cette population est privée des biens indispensables à sa vie : les denrées alimentaires, les récoltes, les bétails, les installations sanitaires, les prises en charges scolaires, culturelles et les réserves d'eau potable.

Un peu plus haut dans ce document la Chambre de Conseil Hema (APCDH) a démontré que les villages Hema sont détruits dans le but de regrouper les survivants dans des sites afin d'utiliser la famine comme méthode de leur extermination. C'est ce qui a amené la Chambre de Conseil Hema (APCDH) à entreprendre des actions d'appel au secours lorsque les personnes déplacées du site de RHOO avaient été privées des biens essentiels à leur survie au mois de décembre 2021.

L'objectif principal du chef de l'Etat de promulguer l'**Ordonnance N° 21/016 du 3 mai 2021** était de mettre l'ITURI sous un pouvoir militaire pour placer la population civile à l'abri de menaces des massacres et de destruction de leurs biens, de leur faire mener une vie la plus normale possible. La population iturienne devrait rester chez elle, et non pas dans des sites des déplacés. Les réfugiés étaient censés regagner leurs villages respectifs dans un mois que la Constitution de la République Démocratique du Congo donnait à l'Etat de siège.

Finalement, il est clair que le bilan en termes de massacres de la population civile, de biens de la population détruits, de la

Chambre De Conseil Hema APCDH



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

destruction des villages, de croissances de l'impunité (circulation libre et incontrôlée des armes...) est **plus catastrophique** que la période antérieure à l'Etat de siège.

De la mauvaise foi des autorités de l'état de siège

La mauvaise foi des autorités de l'Etat de siège profondément déçu, voire blessé les survivants des massacres de la CODECO Lendu et CHINI YA KILIMA :

- Le Gouverneur Militaire, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny a prédisposé les 40 085 déplacés Hema du site de la pleine SAVO aux massacres de la CODECO Lendu ;
- Aucune visite ni hommage aux victimes de la part ce dernier n'a été enregistrée dans les sites où les massacres des déplacés ont eu lieu ;
- Moins encore n'a-t-il organisé des opérations militaires pour détruire les bases des Génocidaires.

Le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA trouve normal d'autoriser les circulations libres des Génocidaires avec des armes de Guerre et d'autres effets militaires sous prétexte qu'il a signé des accords de paix avec la CODECO et CHINI YA KILIMA, alors que ceux-ci ont commis et continuent à commettre des crimes indescriptibles contre la population civile HEMA en Province de l'Ituri, République Démocratique du Congo.

Comment expliquer par exemple le ravitaillement des Génocidaires avec les munitions de guerre et autres effets militaires des FARDC (cf. **procès devant la cour militaire de l'ITURI sous R.P020/022**), alors que **l'article 5 de l'Ordonnance du 3 mai 2021** désigne le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny commandant des opérations en Province de l'ITURI et lui donne pleins pouvoirs sur la gestion de l'Armée et de la Police ?



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

La mauvaise foi des autorités de l'Etat de siège est grande lorsque vous lisez le compte-rendu de la soixante-cinquième réunion du Conseil des Ministres du 19 août 2022, alors que le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny disposait des informations claires sur les 18 personnes civiles qui ont été massacrées par les CODECO Lendu au village WAYA. Cette désinformation à l'endroit de hautes institutions de la République prouve à suffisance l'absence de la volonté de l'autorité de l'état de siège de restaurer la paix en ITURI.

Pour les raisons ci-dessus, la Chambre de Conseil Hema (APCDH) met en doute les résultats des enquêtes judiciaires menées par la Justice Militaire du 23 au 26 mai 2022 aux deux sites de déplacés de LODA et de la plaine SAVO : le Gouverneur Militaire, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny dispose de prérogatives sur la Justice Militaire pendant la période de l'Etat de siège en Province de l'ITURI.

Compte tenu des situations dramatiques de génocides qu'a subies la Communauté Hema, et dont elle continue d'être victime de la part de tribus LENDU et Bira, ayant déjà causé la mort des milliers de sujets hema avec énormes dégâts matériels, des déplacements massifs de Hema jusqu'à faire d'autres HEMA des réfugiés en Ouganda et ailleurs, et dont les milieux de vie respectifs sont rasés, une intervention urgente et rapide de la Communauté internationale s'impose pour mettre fin ce génocide en cours contre la Communauté Hema en province d'Ituri de la République Démocratique du Congo, car seule la Communauté internationale a le monopole et privilège d'intervenir puissamment.

C'est pourquoi, nous sollicitons ce qui suit ;

I. A la Communauté internationale :



Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Chambre De Conseil Hema APCDH

- I. De reconnaître les crimes de génocide commis contre le peuple hema en Ituri tel que constaté par le Président Felix TSHISEKEDI TSHILOMBO, de la République Démocratique du Congo en juin 2019, aussi par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en janvier 2020, puis dénoncé à la date du 23 Janvier 2023 par Madame ALICE WAIRIMU NDERITU de l'UNOSAPG.
- II. Qu'une enquête internationale indépendante soit ouverte sur le génocide en cours de membres de la Communauté Hema en ITURI, République Démocratique de Congo ;
- III. Qu'il soit créé un Tribunal Pénal International spécial pour la RDC afin de juger les auteurs des génocides et crimes contre l'Humanité en Province de l'ITURI.
- IV. De porter d'assistances humanitaires aux déplacés de différents sites en territoire d'Irumu et de Djugu.
II. Au Gouvernement congolais exigeons :
- V. Que le Gouverneur Militaire, le Lieutenant-Général LUBOYA N'KASHAMA Johny soit interpellé pour fournir des explications nécessaires sur les massacres des déplacés et les autres crimes commis sous son mandat contre la population civile en Province de l'ITURI ;
- VI. D'assurer son devoir régalien et de se désolidariser des génocidaires.
- VII. D'indemniser la population Hema ayant perdu leurs biens.
- VIII. De traquer et de neutraliser les génocidaires exclus par le Président Felix Tshisekedi - TSHILOMBO de processus de paix de Nairobi en date du 27/2/2023, pour permettre aux déplacés et les réfugiés HEMA de regagner leurs milieux respectifs.
- IX. De favoriser une vie de l'harmonie et de cohabitation pacifique entre les Ituriens.



Chambre De Conseil Hema APCDH

Association Pour La
Promotion Culturelle Et
Développement Du
Peuple Hema

Fait à Bunia, le 10/03/2023

Pour la Chambre de Conseil Hema (APCDH)

Présidence

Commission de Discipline

Commission Judiciaire

Justin MALOBI



Paul MANDRO LOGO

Mé. Jospin SAVO

